

LA MAISON COMMUNE D'AVESNES LEZ AUBERT

En 1895, le conseil municipal, décidait la construction d'une nouvelle mairie et de maisons d'habitations pour le directeur et les stagiaires de l'école.

La vieille mairie, (voir plan ci-contre) était dans un état déplorable; la maçonnerie et les boiseries en piteux état.

Le choix de la nouvelle construction se porta sur un terrain communal, situé entre la maison de Gérard-Gernez maréchal-ferrand et celle occupée par la directrice de l'école maternelle, dite école d'asile; à cause des pétitions et protestations qui s'élevèrent contre la construction envisagée sur la Grand' Place.

Dans sa séance du 25 juin.1894, les idiles refusaient de revenir sur leur décision et opposèrent un refus catégorique au contre-projet des travaux présentés par le préfet du Nord qui tenant compte des protestations d'un certain nombre d'Avesnois, demandait de surseoir à la construction de l'immeuble et de faire procéder à des réparations sommaires à l'ancienne mairie.

Il fallu attendre jusqu'au 16 juin 1899 pour obtenir l'autorisation préfectorale.

Les travaux mis en adjudication furent confiés à l'entreprise Moriseau-Marchand avec un rabais de 4%. Au devis primitif vint s'ajouter un nouveau crédit de 5.146 Fr. 23, rendu nécessaire pour certains aménagements de la mairie qui doit abriter tous les services indispensables à une population de 5.000 âmes

Le 30 novembre 1901, le conseil prenait acte de la réception définitive des travaux dont la dépense s'élevait à 55.442 Fr. 10 dont 18.535 Fr. 30 pour la mairie, et 36.906 Fr.80 pour les logements des instituteurs.

L'assemblée qui était présidée par Mr J. Bte Lemaire, nouveau maire, reconnut la bonne exécution des travaux, entrepris sous le mandat de Mr André Derieux.

L'inauguration officielle de la mairie, qui donna lieu à un grand festival groupant de nombreuses sociétés musicales et orphéoniques de toute la région du Nord eut lieu le 15 juin 1902.

Par la suite certains aménagements furent opérés à la maison commune.

Ce n'est qu'en 1912 que les mariages furent célébrés dans la salle du premier étage, appelée "salle des cérémonies"

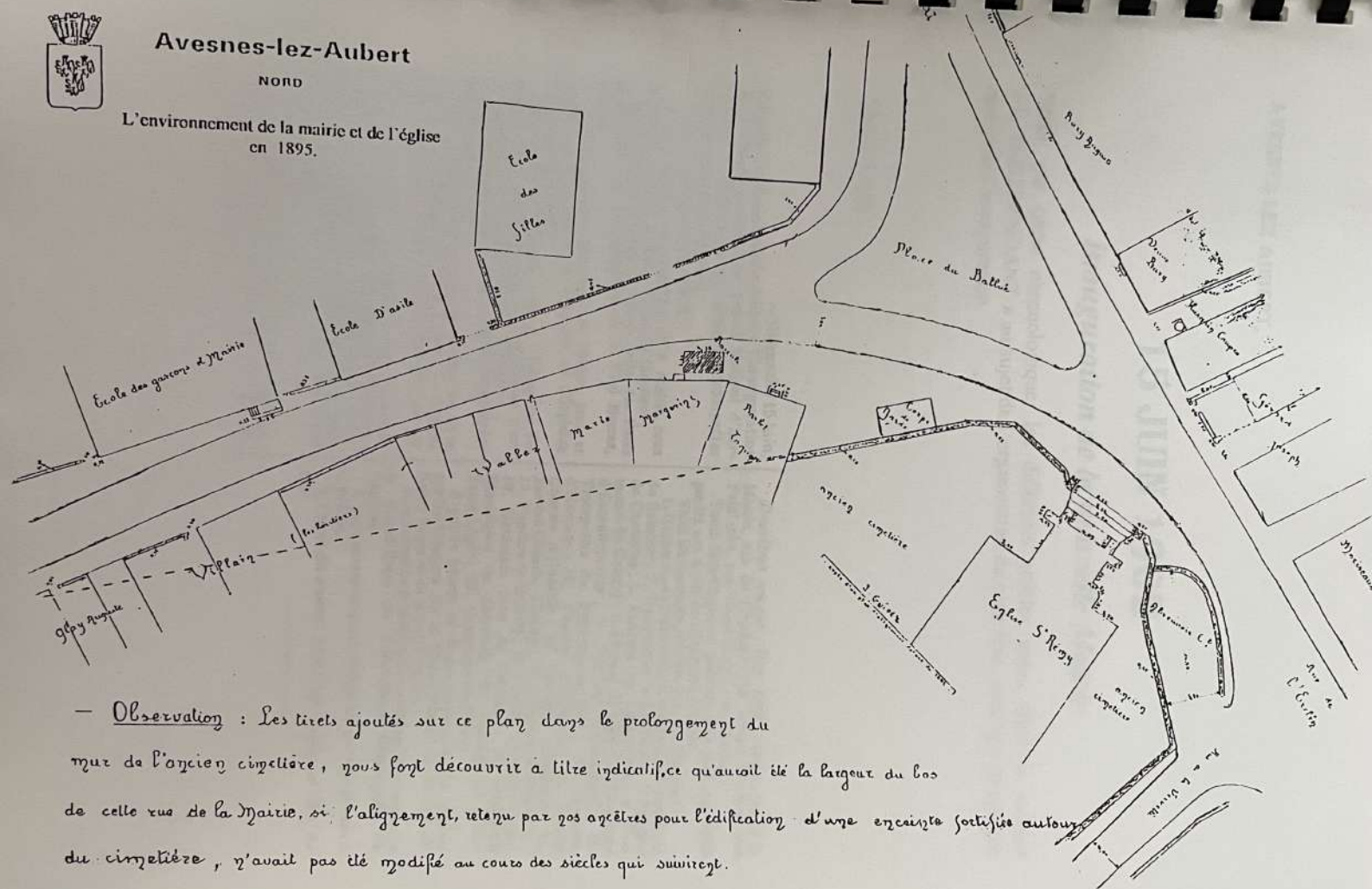
L'installation téléphonique date de 1923.



Avesnes-les-Aubert

NORD

L'environnement de la mairie et de l'église
en 1895.



— Observation : Les tirets ajoutés sur ce plan dans le prolongement du mur de l'ancien cimetière, nous font découvrir à titre indicatif, ce qu'aurait été la largeur du bas de cette rue de la Mairie, si l'alignement, retenu par nos ancêtres pour l'édification d'une enceinte fortifiée autour du cimetière, n'avait pas été modifié au cours des siècles qui suivirent.

15 JUIN 1902

Inauguration de la nouvelle Mairie

Voici, par ordre chronologique, les différents articles parus dans le journal « L'INDEPENDANT » au sujet de l'organisation de cette fête, ainsi que le compte rendu de l'inauguration.

Mardi 4 juin

— Dimanche 15 juin, aura lieu à Avesnes-les-Aubert l'inauguration de la Mairie suivie d'un grand festival d'harmonies, de fanfares, d'orphéons, de trompettes et de trompes de chasses.

Voici le programme officiel :

A onze heures : Inauguration de la Mairie, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Cambrai ;

A midi précis : Banquet dans la Salle des Fêtes de la Mairie, sous la présidence de M. Paul Bersez, député ;

A deux heures : Hymne à la Mairie, joué et chanté par la Musique de Beauvois et l'Orphéon d'Avesnes-les-Aubert ;

De deux à trois heures et demie : Réception des Sociétés par la Municipalité et la Commission d'organisation qui leur offriront les vins d'honneur ;

A trois heures trois quarts : Rassemblement des Sociétés pour le défilé.

Il sera formé deux groupes : le premier rue de la Gare et le deuxième rue Sadi Carnot. — Chaque Société devra se rendre à sa place, indiquée par un poteau.

A quatre heures : Au signal donné, le premier groupe se mettra en marche ; ce groupe, arrivé rue Sadi Carnot, la Société du deuxième groupe suivra la dernière Société du premier groupe. Arrivé place de l'Eglise, chacun des groupes continuera selon l'ordre du défilé.

Le défilé aura lieu comme suit :

Premier groupe : Rue de la Gare, rue Thiers, Grand'Place, rue de la Mairie, rue de l'Erclin, rue Saint-Rémy, Grand'Place.

Deuxième groupe : Rue Sadi Carnot, rue de la Mairie, rue de Cambrai, rue Soeurs Derieux, rue Faidherbe, rue Victor Hugo, rue Pasteur.

Toute Société qui ne prendra pas part au défilé perdra ses droits au tirage des primes.

Voici les Sociétés prenant part au Festival :

1. Harmonie de Beauvois ; 2. Harmonie Municipale de Cambrai ; 3. Trompettes de Cambrai ; 4. Fanfare de Carnières ; 5. Fanfare de Cattenières ; 6. Harmonie de Caudry ; 7. Fanfare de Clary ; 8. Harmonie d'Escaudœuvres ; 9. Fanfare d'Estourmel ; 10. Trompettes de Fontaine-au-Pire ; 11. Orphéon d'Haspres ; 12. Fanfare d'Haspres ; 13. Société Chorale d'Hordain ; 14. Fanfare d'Hordain ; 15. Société Chorale d'Iwuy ; 16. Fanfare de Neuville ; 17. Fanfare de Quiévy ; 18. Fanfare de Saint-Vaast ; 19. Harmonie libre de Saulzoir ; 20. Harmonie Municipale de Solesmes ; 21. Fanfare de Trieth Saint-Léger ; 22. Harmonie de Viesly.

A quatre heures et demie ouverture du festival sur les kiosques de la Grand'Place, de la rue de Saint-Vaast et de la rue Pastour.

A huit heures et demie, Concert sur le kiosque de la Grand'Place par l'Harmonie Municipale de Cambrai.

A neuf heures et quart, tirage au sort des primes à la Mairie.

A l'issue du concert grand bal public et fête de nuit.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE

Dimanche 8 juin,

Comme nous vous l'avions annoncé, la fête de l'inauguration de la mairie, organisée par la municipalité pour le 15 juin se présente sous les plus heureux augures.

La fête officielle sera présidée par Mr le S/Préfet de Cambrai.

Un grand banquet servi par la maison Defossez, de Caudry, aura lieu à midi, dans la salle des Fêtes (1), sous la présidence du très sympathique Mr Bersez, député de Cambrai.

Le festival qui suivra l'inauguration sera particulièrement brillant. Vingt trois des plus belles sociétés musicales des environs y prendrons part, notamment l'Harmonie municipale de Cambrai, les harmonies de Solesmes, Caudry, Escaudoeuvres, Beauvois, etc.

Une réduction de 50% sera faite par la Cie des chemins de fer du Nord aux sociétés qui prendront part à ce festival. En outre, les trains de nuit spéciaux seront organisés au départ d'Avesnes lez Aubert. L'un pour la direction de Cambrai et l'autre pour la direction de Solesmes vers 10H15 le soir, donnant la correspondance du train partant de Solesmes vers Valenciennes à 10H38.

La commission d'organisation ne néglige rien pour rendre agréable la fête du 15 juin et elle y réussira pleinement.

(1) Salle des cérémonies de la mairie,

VENDREDI 13 JUIN,

CHEMINS DE FER DU NORD

TRAIN SPECIAL POUR AVESNES LEZ AUBERT.

-Conformément au désir exprimé par les personnes qui doivent se rendre à l'inauguration de la mairie d'Avesnes lez Aubert, un train spécial sera fait le dimanche 15 juin, au départ de Cambrai à 10H15 du matin pour arriver à Avesnes lez Aubert à 10H45, il desservira toutes les gares et haltes du parcours.

Lundi 16 juin

Inauguration de la Mairie d'Avesnes-les-Aubert

La commune d'Avesnes-les-Aubert a fêté hier, d'admirable façon, l'inauguration de la nouvelle Mairie et des locaux scolaires.

L'ornementation des bâtiments communaux, des kiosques pour les musiques et des rues, confiée à M. Jules Muguet, de Cambrai, ne laissait rien à désirer; les arcs de triomphe sur lesquels se lisaient les inscriptions les plus aimables pour les visiteurs, méritaient même une mention spéciale, mais à vrai dire ce qui frappait surtout c'était l'accueil fait par les habitants de cette commune hospitalière à leurs hôtes.

A onze heures précises commençait la fête officielle.

M. Paul Bersez, maire de Cambrai, député du Nord, arrive, salué par la *Marseillaise*, qu'exécute la fanfare d'Avesnes-les-Aubert.

Disons que si le très dévoué député de notre première circonscription a assisté à la cérémonie qui avait été annoncée comme devant avoir lieu sous sa présidence, c'est que M. le Sous-Préfet, se trouvant appelé à d'autres fonctions, ne pouvait la présider et qu'on avait prié M. Paul Bersez de vouloir bien remplacer pour la circonstance le représentant du Gouvernement.

Malgré un deuil cruel M. Bersez tint à rempurer, comme toujours, les engagements qu'il avait pris, considérant qu'il y avait là un devoir de sa charge de député.

M. Jean-Baptiste Lemaire, maire d'Avesnes-les-Aubert, reçoit les invités officiels de la façon la plus courtoise.

Les portes de la nouvelle mairie sont grandes ouvertes et tout le monde entre. Malgré l'affluence l'ordre le plus parfait ne cesse de régner.

M. Jean-Baptiste Lemaire ouvre la cérémonie par le discours suivant :

Messieurs,

Comme Maire de la Commune d'Avesnes-les-Aubert, j'ai l'agréable privilège d'inaugurer la nouvelle Mairie et les habitations scolaires.

Dans une circonstance aussi solennelle, je suis heureux que nous ayons la bonne fortune de posséder au milieu de nous M. Bersez, notre sympathique député, dont l'éloge n'est plus à faire et qui a bien voulu quitter ses travaux parlementaires pour accepter la Présidence de cette fête. Je le remercie bien sincèrement. (Bravos).

Je remercie en même temps M. Delcroix notre si dévoué Conseiller général, MM. les Conseillers d'arrondissement, (bravos) et tous les amis qui ont pris la peine de se rendre à cette fête; leur présence me fait le plus grand plaisir. (Nouveaux bravos).

Permettez-moi d'adresser des remerciements particuliers à MM. Bersez et Delcroix des larges subventions qu'ils nous ont fait obtenir pour mener à bien la construction de cette Mairie qui, je puis le dire sans vanterie, est une des plus belles des communes du département. (Applaudissements).

En faisant cette inauguration, nous avons voulu, Messieurs, dissiper toute équivoque, effacer toute trace de discord qui existait dans la Commune lors de la présentation du projet au sujet de l'emplacement que la majorité des habitants aurait désiré sur la place; nous avons voulu aussi, rendre hommage à l'architecte de talent qui a conçu des plans si grandioses et qui a su les mener à bonne fin malgré les nombreux changements décidés au cours des travaux.

Enfin nous avons voulu inaugurer ce beau monument avec éclat parce que la Mairie est la maison du peuple, la maison de tous; c'est là que l'on constate l'Etat-Civil de chaque citoyen : naissance, mariage, décès; c'est là que l'administration municipale prend toutes les mesures propres à assurer l'exécution des lois et règlements; c'est là qu'à l'époque des grandes consultations nationales, chaque électeur doit venir librement accomplir son devoir de citoyen et par son vote choisir ceux qu'il croit les plus dignes pour être ses mandataires; c'est là que se discutent les plus graves intérêts de la commune; c'est là enfin que la Municipalité doit appliquer pour tous, avec la plus grande justice, cette belle devise de la Révolution : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous ne faillirons pas, Messieurs, à ce noble devoir.

M. Jean-Baptiste Lemaire est fort applaudi.

M. Paul Bersez prend la parole et s'exprime ainsi :

Monsieur le Maire,

Messieurs les Adjoints,

Messieurs les Conseillers municipaux,

Votre député vous remercie d'avoir bien voulu l'appeler à présider, en l'absence de M. le Sous-Préfet de Cambrai, la cérémonie qui vous rassemble ici et qui, par son grand caractère et sa haute signification, éveille les joies d'orgueil dans le cœur de vos concitoyens.

En me demandant d'inaugurer avec vous le monument aux lignes sobres et aux harmonieuses proportions qu'est votre nouvelle mairie, vous m'avez réservé l'heureux privilège d'y entrer à vos côtés, en hôte et en ami. C'est un honneur dont je sens tout le prix; car vous ne pourriez me donner un témoignage plus éclatant de votre sympathie, ni me manifester plus clairement le désir de m'associer à votre œuvre, de me faire pénétrer plus avant dans votre intimité et de me conférer, en quelque sorte, droit de cité parmi vous. (Applaudissements).

Je suis, croyez-le, infiniment touché de cette démonstration d'amitié et je ne saurais mieux y répondre qu'en vous assurant à mon tour de mon affectueuse et vive sollicitude. (Cris : vive Bersez !)

Plus encore que par le passé — puisque cette belle journée nous rapproche davantage — la Municipalité et le Conseil municipal d'Avesnes-les-Aubert sauront qu'ils peuvent, en toute circonstance, compter sur leur représentant au Parlement et solliciter utilement son intervention et son appui.

Votre habile et dévoué Maire, qui, en peu de temps, a su rendre nombre de signalés services à l'intelligente et laborieuse population dont vous administrez si sagement les intérêts, me verra toujours prêt au premier appel, à secondar son initiative et la vôtre et à travailler, de concert avec vous, à la prospérité de votre commune et à la grandeur de notre pays. (Longs applaudissements).

Il en est des communes, Messieurs, comme il en est des provinces dans un Etat et des nations dans le monde. Elles ne sauraient garder trop pieusement leurs traditions locales ni se montrer trop jalouses de tout ce qui fit leur renom dans le passé; mais elles ont aussi le devoir de mettre leurs actes politiques et toutes leurs manifestations extérieures en harmonie avec ceux des localités voisines, pour que, le proche en proche, on sente se propager et s'établir le respect des mêmes principes et le culte d'un même idéal, sous l'inspiration d'un même amour de la Patrie. (Bravos).

Dans notre Cambrésis, où les franchises municipales furent si longtemps et si vaillamment défendues, s'est perpétué ce noble dessein de faire vivre les communes d'une vie qui leur fût toute personnelle, sans perdre de vue, toutefois, qu'elles sont de petites parcelles de la France et que les sentiments de leurs habitants doivent être avant tout des sentiments de bons Français. (Bravos).

Sur ce point, Messieurs, vous partagez les idées qui sont en honneur dans notre arrondissement tout entier. Sans sortir des limites de votre commune, vous tirez de votre propre fonds les ressources matérielles et les énergies morales qui sont nécessaires au parfait fonctionnement de votre administration locale. Mais, dans le temps où vous semblez uniquement absorbé par le souci de vos affaires, vous nous prouvez, par vos votes et par vos actes, que vous demeurez en communauté d'aspiration avec les villes et villages qui vous entourent, que vous marchez du même pas, que vous nourrissez les mêmes espérances, que vous avez pareillement foi dans les destinées de la République. (Bravos).

Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir dirigé vers ce double but vos patients et persévérants efforts. C'est par là que vous avez pleinement mérité les marques de confiance que vous prodiguez vos concitoyens, en récompense de vos vertus civiques.

Je suis persuadé qu'en continuant ainsi, vous aiderez puissamment les élus directs du canton et de la circonscription à répandre autour d'eux les saines doctrines démocratiques ; et c'est dans cette conviction que je salue votre maison commune, non seulement comme le siège d'une administration municipale à la fois prudente, ferme et avisée, — mais encore et surtout comme un foyer d'idées de justice, de liberté et de solidarité, — comme la place forte du républicanisme luttant victorieusement contre la réaction et contre la révolution sociale.

Ce discours est coupé par les applaudissements des assistants : quand il est terminé une double acclamation retentit : Vive Bersez ! Vive la République !

L'inauguration proprement dite est terminée : pendant que la foule se disperse, avant le déjeuner, nous visitons à loisir, carnet en main, la nouvelle Mairie œuvre d'un architecte cambresien, M. Roussel, qui a été hier très complimenté.

Comme le disait avec beaucoup de raison, M. le Maire, l'édifice communal d'Avesnes-les-Aubert est un des plus beaux de la région.

L'aspect est sévère, comme il convient. Il a été fait de la pierre et de la brique un judicieux ensemble.

De chaque côté de la Mairie se trouvent cinq logements d'instituteurs, dont trois pour instituteurs mariés. Chaque logement possède sa cour, son bûcher, ses W. C.

Sur le haut de la Mairie sont les armes d'Avesnes-les-Aubert, qu'un héraldiste pourrait énoncer ainsi : d'azur au lion d'or rampant, surmonté d'un lambel de même.

Le monogramme de la République forme, dans des répétitions multiples, la décoration du tympan.

Ce même monogramme se retrouve sur la porte d'entrée.

La salle de droite sert pour les adjudications, les élections, les réunions du Conseil Municipal. Nous y voyons le portrait officiel de M. Loubet et le discours prononcé par le Président de la République au banquet des Maires.

A gauche est le secrétariat, dans le fond le cabinet du Maire.

Au fond du vestibule, un escalier éclairé à l'électricité, conduit à la Salle de Fêtes. Une verrière polychrome, placée dans l'escalier représente la République, avec la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Les combles, très vastes, sont réservés aux archives et au matériel des décorations.

Dans les sous-sols, à droite, se trouvent deux violons, celui des hommes... et celui des femmes, si tant est qu'il soit jamais besoin d'y avoir recours.

Pendant notre inspection l'heure passe, vers midi nous sommes appelé à l'ordre... du jour. Le banquet officiel va commencer.

Il a lieu dans la salle des fêtes du premier étage. Très vaste et très jolie cette salle qui a grand air avec ces caissons délicatement peints en clair.

Un magnifique buste de la République, d'Injalbert, a été offert par l'Etat.

M. Paul Bersez, président, ayant à sa droite MM. J.-B. Lemaire, maire, et Chevalier, inspecteur primaire ; à sa gauche MM. L. Delcroix, conseiller général du canton, et Arthur Fontaine, notaire, président du Comité d'organisation.

Remarqué MM. Alphonse Le Mahieu et Augustin Prévot, conseillers d'arrondissement, ainsi qu'un certain nombre de maires des communes voisines.

C'est M. Défossez, de Caudry, qui a été chargé du banquet. Il n'y a que des félicitations à lui adresser.

Voici le menu servi aux convives :

Consommé à la Sévigné
Saumon sauce hollandaise
Filet de bœuf aux petits pois
Suprême de volaille à la Financière
Gigot de chevreuil sauce grand Veneur
Haricots verts à l'Anglaise
Poulets de Brest rôtis
Salade

Gâteaux, Fruits et Desserts variés.

Avec le champagne commencent les toasts. Le premier est porté par M. Jean-Baptiste Lemaire, qui s'exprime ainsi :

Mon cher Député,

La manifestation si sympathique de la population à votre arrivée, les applaudissements si chaleureux que vous avez reçus tout à l'heure à la mairie prouvent que notre commune, aujourd'hui si ardemment républicaine, a voulu vous témoigner tout son attachement et toute sa reconnaissance pour les nombreux services que vous ne cessez de rendre à vos électeurs. (Bravos et cris : Vive Bersez !)

Au nom de MM. les adjoints, de MM. les conseillers municipaux et au mien, je vous remercie vivement d'avoir bien voulu accepter la présidence de ce banquet. (Nouveaux applaudissements).

Messieurs,

Je remercie également le comité d'organisation qui a accompli sa tâche avec tant de zèle et de dévouement, les habitants qui ont contribué aux dépenses de cette belle fête d'une manière si désintéressée, et toutes les sociétés qui ont bien voulu prêter leur concours pour en relever l'éclat. Enfin je félicite Monsieur Défossez, qui a joint à son titre de bon républicain celui d'excellent organisateur des banquets démocratiques. (Applaudissements).

Je vous prie, Messieurs, de lever vos verres en l'honneur de notre cher et vaillant député M. Bersez, de nos sympathiques représentants MM. Delcroix, Le Mahieu et Prévost, et de tous les amis républicains qui ont bien voulu assister à cette fête, à nous nos convives et à la prospérité de notre chère commune.

M. le Maire d'Avesnes-les-Aubert est vivement applaudi.

M. Arthur Fontaine, notaire, délégué cantonal, président du Comité d'organisation se lève ensuite et dit :

Monsieur le Député,

Messieurs,

La Commission d'organisation de cette fête pour

rait à bon droit être taxée d'ingratitude si elle ne profitait pas de cette belle occasion pour vous témoigner à tous sa reconnaissance.

C'est dans le but de ne pas encourir ce reproche que je vous demande la permission de vous adresser quelques mots.

Nous remercions d'une façon toute particulière, Monsieur le Député Bersez d'avoir bien voulu accepter, avec la bonne grâce qui le caractérise, notre cordiale invitation. (Bravos).

C'est pour nous un grand honneur de le voir présider ce modeste banquet.

En assistant à l'inauguration de notre Mairie, en vous asseyant à cette table, en venant applaudir avec nous les nombreuses et belles sociétés qui ont répondu à notre appel, vous avez voulu, Monsieur le Député, donner à notre chère commune un nouveau témoignage de sympathie, de bienveillance et d'attachement dont nous sommes très fiers. (Longs applaudissements).

Nous conserverons fidèlement le souvenir de votre visite.

Nous ne sommes pas des ingrats.

Nous apprécions grandement les nombreux services que vous avez rendus à la cause républicaine dans l'arrondissement de Cambrai.

Nous n'ignorons pas que c'est votre ligne de conduite politique toujours droite, toujours nette ; que c'est votre parole franche, loyale et sincère, qui ont fait de la première circonscription de Cambrai une forteresse républicaine des plus redoutables. (Applaudissements répétés).

Le téméraire qui, le 27 avril dernier, en eut tenté l'assaut, aurait trouvé devant lui pour lui barrer la route, les 21.000 citoyens résolus qui vous ont accordé leurs suffrages.

Nous connaissons aussi votre dévouement, votre ardent désir d'obliger vos concitoyens ; nous savons que votre porte n'est jamais fermée et que votre bourse est toujours largement ouverte aux déshérités de la fortune.

Aussi formons-nous des vœux pour que vous soyez longtemps encore notre député ! Nos intérêts ne pourraient être en de meilleures mains. (Bravos et acclamations).

Nous adressons nos plus sincères remerciements à M. Delcroix, notre sympathique conseiller général, qui rempli son mandat avec un dévouement qui n'est égalé que par l'énergie et la ténacité avec lesquelles il défend les intérêts de notre canton. (Applaudissements).

Nous remercions également MM. Le Mahieu et Prévost, nos conseillers d'arrondissement, qui ne manquent jamais une occasion d'être utiles à leurs concitoyens. (Nouveaux applaudissements).

Comme délégué cantonal, je suis heureux de joindre mes remerciements personnels à ceux que notre commission adresse à M. Chevallier, inspecteur de l'enseignement primaire, qui s'acquitte de ses délicates fonctions avec un tact, une fermeté et une droiture qui lui ont acquis les sympathies du corps enseignant toujours si méritant et si digne d'intérêt. (Applaudissements répétés).

Enfin, Messieurs, nous vous remercions tous d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette belle fête, qui marquera dans les annales d'Avesnes-lez-Aubert.

Vous avez assisté à des cérémonies plus grandioses, à des fêtes plus brillantes, à des banquets plus somptueux, mais vous n'avez rencontré nulle part une cordialité plus franche et plus sincère.

Je lève mon verre en l'honneur de Monsieur le Député Bersez, le premier élu de France, je bois au prompt rétablissement de notre sympathique président d'honneur, M. Jean-Baptiste Lemaire, maire d'Avesnes-lez-Aubert, qui, malgré sa douloureuse affection des yeux a fait un courageux effort pour être des nôtres, je bois à la santé de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué à la réussite de cette fête.

Ce toast, très aimable, d'un tact parfait, prononcé d'une voix vibrante, obtient un légitime succès.

M. Delcroix, conseiller général, se lève ensuite et porte le toast suivant :

Monsieur le Maire,

Messieurs les Adjointes,

Messieurs les Conseillers municipaux,

C'est avec le plus grand plaisir que je me suis rendu à votre aimable invitation dont je vous remercie bien sincèrement.

Je savais que j'allais me trouver à cette fête au milieu de bons républicains dont la plupart ont été les ouvriers de la première heure.

Je savais que je devais y rencontrer le premier élu de France, M. Paul Bersez, notre infatigable député qui, par son action bienfaisante et continue, jusque dans nos plus petits hameaux, a assuré pour toujours le triomphe de la République dans notre canton. (Oui ! Oui ! Bravos, Vive Bersez).

Mon cher Député,

Permettez-moi de vous dire combien nous avons été heureux et fiers de toutes les marques de sympathie qui, depuis votre entrée à la Chambre, vous viennent sans cesse des membres du Gouvernement et de vos collègues du Palais-Bourbon. (Applaudissements chaleureux). Nous savons que vous jouissez d'une légitime influence au sein du Parlement et nous sommes convaincus que le jour viendra où, prenant une part plus grande encore de la responsabilité du pouvoir, vous pourrez défendre plus efficacement que jamais les intérêts économiques de notre région si laborieuse, si productive, si digne de toute votre sollicitude pour la loyauté et la fidélité des sentiments républicains de ses habitants. (Nouveaux applaudissements).

Nous vous prions donc d'accepter l'hommage de notre absolue confiance et de notre profonde sympathie. (Applaudissements).

Mon cher Maire,

En venant à cette fête avec de nombreux amis nous avons voulu vous donner une nouvelle preuve de notre amitié.

Par votre amabilité, votre loyauté, votre franchise et votre désintéressement vous avez aidé beaucoup à établir la République dans notre canton, à ce titre vous avez droit à notre affectueuse admiration. Je n'oublie pas qu'il y a 15 ans, vous étiez, tout jeune encore, à la tête des 149 républicains qui existaient alors à Avesnes-lez-Aubert, que ces républicains sont toujours restés inébranlables dans leurs convictions et que leur action a eu pour conséquence le triomphe de la République.

Honneur à ces fermes défenseurs de nos institutions. (Applaudissements répétés. Cris : Vive Lemaire !)

Messieurs les représentants de la commune, laissez-moi vous dire combien j'ai admiré vos magnifiques constructions, leur superbe décoration, la parure de fête qu'ont revêtue à la fois vos rues et vos maisons particulières et la façon si aimable dont la population d'Avesnes-lez-Aubert comprend l'hospitalité.

Je bois à votre santé à tous, à l'union et à la prospérité de votre belle commune.

Je porte la santé de M. Chevallier, notre inspecteur si dévoué, et de la délégation cantonale, ici représentée par un si grand nombre de ses membres : M. François Lemaire président, MM. Le Mahieu, Prévost, Herlin et Fontaine, je remercie ce dernier de ses vibrantes et sympathiques paroles.

Et je termine en vous priant de lever vos verres en l'honneur de notre cher député M. Bersez dont nous connaissons le dévouement sans bornes aux intérêts de ses électeurs.

Vive la République !

M. Delcroix est l'objet d'une vive ovation quand il se rassied.

M. Bersez se lève et le silence se rétablit.

Le dévoué député de Cambrai prononce le très remarquable discours suivant :

Messieurs,

C'est avec une satisfaction profonde que je saisis l'occasion qui m'est offerte de remercier la population d'Avesnes-les-Aubert du vote qu'elle a émis, le 27 avril dernier, sur mon nom et de la féliciter des preuves d'invariable attachement qu'elle ne cesse de donner aux institutions républicaines. (Bravos)

Je vous garde un reconnaissant souvenir de l'accueil si cordial qui m'a été réservé dans votre grande et belle commune, toutes les fois que les circonstances m'ont ramené parmi vous, et plus spécialement au cours de la dernière période électorale. La douce impression que j'éprouve à me retrouver, au milieu de bons et sincères républicains qui m'ont honoré de leur confiance, jointe à celle qui se dégage pour moi du charme de votre hospitalité, m'autorise à penser que ce n'est point seulement comme député, mais aussi, mais surtout comme ami, que vous m'avez convié à cette réunion toute confraternelle. C'est donc à ce double titre, Messieurs, que je vous demande la permission de prendre la parole. (Bravos)

En présidant tout à l'heure la cérémonie d'inauguration de votre nouvelle mairie, je songeais au puissant symbole qu'évoque nécessairement dans nos esprits une telle solennité. Je me disais qu'au point où nous en sommes arrivés de notre évolution sociale, la vie publique ne saurait guère nous offrir de joie plus haute que celle que nous éprouvons à nous donner — dans le sens absolu du mot — des maisons communes.

C'est une joie d'essence purement démocratique et que nos aïeux ont imparfaitement connue. L'époque, en effet, n'est pas encore lointaine, où, de l'aristocratie au bourgeois, du bourgeois à l'artisan, la distance maintenue par les préjugés était telle qu'on ne s'avisait même point qu'il pût y avoir profit à l'amoinir. Bien plus, comme ignorants des bienfaits que l'association procure, les gens d'une même classe, les ouvriers surtout, vivaient presque séparés les uns des autres, sans attaches entre eux, et pour ainsi dire sans point de contact avec le reste de la société. Chaque famille végétait dans une atmosphère d'isolement, et, sauf les jours où la Patrie avait besoin de tous les bras pour la défendre, aucun courant de fraternité ne coordonnait les actions individuelles pour les faire directement servir au bien de la collectivité.

C'est l'éternel honneur de la Révolution que d'avoir renversé d'un geste toutes ces barrières conventionnelles et faire de la France une grande « maison commune » en opérant entre tous ses fils, riches ou pauvres, savants, philosophes ou simples artisans, un rapprochement et une fusion qui, grâce aux germes de solidarité, grâce au sentiment des devoirs et des obligations réciproques qu'elle a semés dans nos cœurs, deviennent, de jour en jour, plus intimes et plus profonds. (Oui ! oui ! Bravos)

Regardez autour de vous, Messieurs, et partout vous constaterez chez vos concitoyens, comme chez vous-mêmes, cet admirable dessein et s'unir étroitement, pour être forts !

Que sont, en effet, vos sociétés locales, vos groupements politiques, vos syndicats industriels, sur l'affirmation que l'avenir n'appartient pas aux téméraires ou aux dédaigneux qui s'abusent sur leur propre vigueur en méprisant l'aide du prochain. — mais aux prudents et aux réfléchis, qui savent que l'initiative vraiment féconde est celle des assemblées organisées, et qu'il n'est résistance durable ni victoire décisive, sans que les plans en aient été conçus et jetés en commun ! (Assentiment)

Vos syndicats, vos sociétés, ce sont autant de maisons communes. Mais de combien les domine encore celle que nous avons inaugurée tantôt !

Celle-ci, par définition, doit être assez vaste pour s'ouvrir à tous. Elle est le cœur même de la commune, le siège supérieur où les intérêts généraux et

particuliers sont impartialement débattus, les réclamations bienveillamment écoutées, les infortunes secondaires, les vœux de la population attentivement examinés.

C'est ainsi qu'il en est par définition ; et c'est ainsi qu'en fait il en sera chez vous, aussi longtemps que vous aurez une Municipalité soucieuse, comme l'est la vôtre, de remplir les obligations qu'elle a assumées, et un Conseil municipal désireux de faire honneur à tous les engagements qu'il a pris. (Très bien ! très bien !)

Je connais de longue date votre excellent maire, ses habiles adjoints et leurs dévoués collaborateurs. Je les ai vus à l'œuvre. Avec eux, en maintes circonstances, je m'honore d'avoir travaillé à la grandeur et à la prospérité de votre commune et je tiens à leur rendre ce public hommage que c'est avec le plus noble souci de leur responsabilité, le zèle le plus constant, l'intelligence la plus large et la mieux avertie, qu'ils s'acquittent des fonctions, souvent si lourdes et parfois si délicates, dont vous les avez investis. (Applaudissements frénétiques)

Il me faut encore leur reconnaître un incontestable mérite, et je n'ai garde de l'oublier : vos édiles, Messieurs, se sont proposés de faire de votre mairie la maison commune des républicains. Je les loue sincèrement de nourrir cette pensée ; car ils nous montrent par là que, s'élevant lorsqu'il est nécessaire au-dessus du programme administratif sur lequel ils vous ont demandé de les élire, ils estiment qu'il est de leur devoir de recruter autour d'eux, pour la défense de la République, une phalange de fermes soutiens. (Bravos prolongés)

La République est la maison souveraine, à la garde de laquelle nous avons mission de veiller. Naguère encore, il y avait assez de franchise dans la vie politique, pour qu'on n'essayât point de passer le seuil de notre citadelle sous un faux nom, afin d'endormir la vigilance des sentinelles et d'emporter plus aisément la place. Ces scrupules ne sont plus de mode, paraît-il ; et, désespérant de nous abatte dans un combat loyal, l'opposition ne se contente pas de se dire républicaine ; à l'entendre, son républicanisme est de meilleur aloi que le nôtre, et d'une essence infiniment supérieure. (Bravos répétés)

La profession de foi « libérale » est une ruse de guerre qui a trop souvent réussi aux pires réactionnaires, pour que, dans l'avenir, ils n'aient encore bien des fois recours à cette tactique savante... Et, à côté de ces pseudo-libéraux, nous retrouverons encore, nous retrouverons toujours les audacieux champions de la révolution sociale. Ceux-là aussi s'affublent d'un masque ; ceux-là aussi invoquent les grands principes de 1789 et se réclament de la République, qu'ils n'hésiteraient cependant pas, le moment venu, à précipiter dans l'abîme... (Oui ! Oui ! C'est vrai !)

Pour démasquer de tels édgaraires, pour déjouer leurs combinaisons perfides, vous ne sauriez, Messieurs, avoir de guides plus experts, ni de chefs plus vaillants que mon excellent ami M. J.-B. Lemaire, premier magistrat de cette commune, et que ses collaborateurs du Conseil municipal et du Comité républicain. C'est un inappréciable avantage, pour une grande commune comme la vôtre, que d'avoir à sa tête un administrateur aussi accompli, doublé d'un observateur perspicace et admirablement informé des courants politiques et des mouvements d'opinion. (Ovation enthousiaste. M. Berres est obligé de s'arrêter pendant quelques instants)

J'ajouterai que, par surcroît, c'est une bonne fortune pour le canton de Carnières, où les divisions étaient jadis si profondes, de compter beaucoup de Maires comme le vôtre et des représentants directs qui, à l'exemple de mes amis Delcroix, conseiller général, Le Mahieu et Prévot, conseillers d'arrondissement, demeurent constamment sur la brèche et s'acquittent de leurs fonctions avec les plus rares vertus civiques. (Bravos enthousiastes)

Puisse ce secondé par de tels collaborateurs,

Je vois s'alléger d'autant ma lourde tâche et s'aplanir devant moi les difficultés. C'est pourquoi il m'est agréable et doux de déclarer ici combien je préfère à tout autre honneur — si grand qu'il puisse être — celui d'être le Maire d'une ville et le Député d'une circonscription si dévouées l'une et l'autre dans leur attachement, si fidèles dans leurs convictions.

Par son scrutin du 27 avril, notre circonscription s'est mise au tout premier rang et le jour où sera universellement suivi l'exemple qu'elle a si courageusement donné, nous aurons enfin une démocratie selon l'heureuse définition qu'en a présentée M. Léon Bourgeois, l'arbitre des partis parlementaires, lorsqu'il a dit dans son discours du 10 juin :

« La Nation veut que la République soit une société vraiment équitable, où, dans un commun respect pour toutes les lois, le citoyen puisse, avec sûreté, jouir de tous ses droits, exercer toutes ses activités, trouver la juste récompense de son travail et de son mérite, enfin développer en toute liberté sa conscience et sa raison sous la sauvegarde de la neutralité absolue de l'Etat ; — une société vraiment fraternelle, où la vieillesse, l'invalidité, l'infirmité physique ou intellectuelle soient un titre à l'appui de tous ; — une association réellement humaine, où diminuent chaque jour l'égoïsme, l'intolérance et la haine, où règne enfin la paix véritable, celle que le sentiment commun de la justice satisfaite peut seul établir entre les consciences des hommes libres. » (Applaudissements).

C'est à la première circonscription de Cambrai, qui est aussi la première de France, qu'en terminant je boirai tout d'abord, et vous me permettrez de faire une mention spéciale pour votre canton, — pour votre commune, où j'ai reçu un accueil dont je n'oublierai jamais la chaude cordialité, — pour votre Maire et ses Adjoints, pour tous leurs Collègues, — pour M. Arthur Fontaine, président du Comité d'organisation, qui m'a adressé des paroles beaucoup trop élogieuses, et enfin pour le grand parti républicain d'Avesnes-les-Aubert. (Nouvelle ovation).

Puis, en l'absence de M. le Sous-Préfet, je revendique comme un précieux privilège l'honneur de porter la santé de M. le Président de la République, de l'éminent démocrate, si simple d'attitude, mais que sa bienveillance, sa modération, son énergie et sa haute sagesse font si grand à nos yeux. Les belles paroles qu'il prononça à Dunkerque, à son retour de Russie, en réponse au si vibrant et si ferme discours de M. Souffort, président du Conseil général, sont gravées dans notre mémoire, et nous aurons à cœur de ne faire mentir ni l'une ni l'autre de ces allocutions d'une signification suffisamment claire pour nous tracer notre devoir. (Longue acclamation. Vive Loubet !).

Enfin, je lève mon verre à la gloire de la République, qui personnifie à nos yeux la France, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus touchant : l'esprit de justice et de vérité, l'amour de l'ordre et du progrès, la pitié pour les faibles et pour les humbles !

Vive Avesnes-les-Aubert !
Vive la République !

Un point n'était point éclairci hier : la solidité de la salle des fêtes ; l'épreuve est faite, si elle ne s'est pas écroulée hier sous les trépignements enthousiastes, c'est qu'elle est d'une résistance certaine !!!

L'Orphéon d'Avesnes-les-Aubert, placé sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, entonne alors l'Hymne à la Mairie, avec paroles spécialement écrites par M. Ambroise Herbin pour être chantées sur la musique du *Danube bleu*, de Strauss.

En voici le début :

Nous saluons
Cambraument
Que nous aimons
Tous ardemment
Nous te l'offrons
Postérité
Ce monument de Liberté
Et de vraie Fraternité.

Les chanteurs, soutenus par l'Harmonie de Beauvois, sont beaucoup applaudis. Considérant sa mission terminée, M. Bersez se lève et dit :

Messieurs,

Monsieur le Sous-Préfet n'ayant pu venir à Avesnes-les-Aubert, en raison de son départ de Cambrai, j'ai tenu d'autant plus à répondre à l'invitation de votre municipalité et à présider les cérémonies d'inauguration qui vous rassemblent aujourd'hui, que je me suis fait une règle de ne jamais me dérober aux obligations qui me sont imposées par mes fonctions publiques.

Mais, à présent que je me suis acquitté de ce devoir, vous voudrez bien me permettre de me souvenir qu'hier même un deuil de famille m'a frappé en la personne d'un de mes oncles, et m'autoriser à me retirer pour être maintenant tout entier aux miens.

Vous comprendrez, j'en suis sûr, les raisons majeures auxquelles je cède en n'assistant pas aux réjouissances qui vont suivre, et je suis persuadé que vous voudrez bien en recevoir toutes mes excuses.

Ces paroles sont écoutées avec déférence et le banquet est suspendu pendant que M. Bersez, qui se retire, est l'objet d'une dernière ovation sympathique.

La fête se continuait par un festival qui a réuni, le croirait-on, 24 sociétés. Toutes ont reçu des preuves non équivoques de la satisfaction des auditeurs. Plutôt que de commettre des erreurs involontaires en omettant des noms, nous préférons remercier toutes les musiques.

N'avions-nous pas raison de dire en commençant que la fête avait été admirable ?

Que la Commission organisatrice et en particulier M. Arthur Fontaine, reçoive les félicitations sincères des invités.

H. S.

D'après une documentation de
Jean GUIDEZ